



# PROJET PEDAGOGIQUE EAJE LES BAMBINOUX



## I. LE RESPECT DU DEVELOPPEMENT PHYSIQUE, AFFECTIF ET COGNITIF DE L'ENFANT.

La vie du petit enfant est fondée sur des besoins : sommeil, alimentation, motricité, succion, manipulation, repères dans le temps et l'espace, affectivité. Il se construit en fonction de ces besoins, c'est pour cela que nous attachons une grande importance à les respecter.

Respecter l'enfant en tant que personne c'est aussi respecter ses habitudes, son rythme de vie et sa personnalité sans le juger ni lui, ni ses parents.

Ainsi, chaque enfant doit pouvoir être ce qu'il est, et exprimer ce qu'il ressent. L'enfant nous parle à travers son comportement, ou les sons qu'il émet, c'est à l'adulte d'entendre et de recevoir cette expression. Respecter l'enfant, c'est accepter la communication avec lui. C'est prendre au sérieux ses manifestations, quelles qu'elles soient, avec le maximum d'objectivité.

L'enfant passe par des phases, qui le font évoluer dans sa dépendance à l'adulte et c'est à son rythme qu'il doit pouvoir progresser, sans contraintes normatives ou conditionnement comportemental.

L'enfant est un être intègre qui reçoit et qui prend ce qu'on lui apporte, nous sommes donc vigilants à nos actes et à nos paroles.

L'observation de l'enfant nous permet de comprendre sa perception du monde, la façon dont il s'inscrit dans son environnement et sa relation aux autres. Le reconnaître comme un individu à part entière, c'est aussi lui accorder des possibilités d'expression et d'expérimentation.

### 1) LA PRISE EN COMPTE DE L'INDIVIDU DANS LE COLLECTIF :

Il est important pour nous de donner une place singulière à l'enfant pour qu'il puisse se construire comme un individu à part entière.

#### *a) Le respect du rythme de l'enfant, de ses envies, de ses goûts :*

##### ***Le sommeil***

L'équipe met tout en œuvre pour respecter les rythmes de chacun tout en conciliant les exigences liées à la collectivité et aux locaux. Ainsi un enfant qui dort ne sera pas réveillé pour manger ou faire une activité sauf sur le groupe des grands. En effet, c'est le seul groupe que nous réveillons pour le goûter car les lits bas nécessitent la présence constante d'un adulte dans le dortoir et l'organisation du planning ne nous permet pas de mobiliser un adulte au delà de 16 heure.

Il est important d'avoir à l'esprit que l'endormissement est un lâcher-prise. : Lâcher-prise des événements de la journée, de la soirée mais aussi lâcher-prise vis-à-vis des parents. Pour l'enfant

cela peut être angoissant car il peut sentir cette phase d'endormissement comme une séparation voire un abandon. S'endormir c'est d'abord se séparer : d'avec ses parents, d'avec ses jouets...

Il est donc nécessaire de voir cette période comme une phase pouvant être difficile dans le quotidien de l'enfant qui devra être donc être accompagnée.

Chaque enfant a ses habitudes d'endormissement. Il faut respecter ses rites et qu'il ait avec lui tous ses objets habituels sécurisants (doudou, sucette, ...). Un membre de l'équipe accompagne et prépare l'enfant à entrer dans la chambre en baissant le ton de sa voix, en marchant doucement etc... L'adulte accompagne l'enfant dans son sommeil qui trouvera progressivement et seul des rituels pour s'endormir ; c'est un premier pas vers l'autonomie.

Les chambres sont aérées et la température vérifiée (entre 18 et 20 °) avant que les enfants déshabillés ne soient mis dans leurs lits.

### ***La non-intervention dans le développement moteur***

Les adultes n'interviennent pas directement auprès des enfants, ni pour les stimuler, ni pour leur apprendre à se mouvoir.

Ils sont vigilants à ne pas mettre l'enfant dans une position qu'il ne contrôle pas afin de ne pas le priver de la fierté d'atteindre seul de nouvelles étapes et pour ne pas le mettre en difficulté. Par exemple, les bébés ne sont pas assis s'ils ne parviennent pas à le faire seuls et nous ne stimulons pas les enfants pour qu'ils marchent. Le tout petit est laissé libre de ses exercices moteurs, et c'est par sa propre exploration motrice (manipulations, mouvements) qu'il va acquérir les diverses positions qui l'amèneront, progressivement, au stade de la marche.

Franchir les étapes à son rythme personnel est la condition indispensable à la bonne maîtrise de toute acquisition et la présence bienveillante de l'adulte sécurise l'enfant et l'inscrit dans le désir de persévérer.

### ***Les ateliers d'éveil et le jeu libre***

L'enfant est libre de son temps : il peut choisir de participer à une activité encadrée ou de continuer ses jeux dans la mesure où sa sécurité est garantie.

Les jeux en autonomie sont proposés tout au long de la journée en fonction des envies ou des besoins des enfants. Les adultes sont attentifs, disponibles mais ils n'interviennent pas dans la façon dont l'enfant s'approprie le jeu.

Durant les activités encadrées, le professionnel évite de s'imposer. C'est l'enfant qui le sollicite lorsqu'il en a besoin, cela lui permet de trouver son indépendance et d'élaborer son activité à partir de ses besoins propres, de ses capacités, de sa créativité et de ses centres d'intérêts.

Pour autant, les relations ludiques et sociales entre les enfants peuvent nécessiter l'intervention de l'adulte. Celle-ci se fait avec le maximum de discrétion, en évitant la culpabilisation, les jugements de valeur et tout ce qui peut empêcher l'enfant de vivre ces relations comme une expérience enrichissante.

### ***b) Des espaces, des moments et des objets personnels à l'enfant :***

A cet âge où l'enfant est centré sur lui-même et où l'adulte répète souvent qu'il faut partager, il est important que l'enfant puisse avoir des espaces et objets personnels : son casier, son porte manteaux, son lit. Sur chacun de ces espaces la photo du doudou de l'enfant est collée de

manière à ce qu'il puisse les identifier et/ou y ranger ses affaires de manière autonome. Ces espaces constituent des repères pour l'enfant mais représentent aussi la place singulière qu'il occupe dans la structure. Cette place nous la donnons aussi à l'enfant avec la possibilité de ramener des livres de chez lui et de les faire partager avec les autres, par le fait de nommer son prénom sur des temps collectifs (temps calme par exemple). Sur le groupe des bébés l'enfant à son propre biberon, de manière à retrouver aux moments des repas des sensations autour de la succion qui lui sont familières et qui peuvent le rassurer.

Dans cette démarche d'accorder des moments privilégiés et singuliers aux enfants nous leur donnons la possibilité de fêter leur anniversaire avec le groupe. Pour cela les parents peuvent ramener un goûter acheté en magasin : gâteaux, jus de fruits, décoration. L'équipe peut également proposer de faire un atelier pâtisserie à la crèche pour confectionner le gâteau.

## **2) LA SECURITE AFFECTIVE DE L'ENFANT :**

### *a) Le doudou et la sucette*

Le doudou et la sucette ont des fonctions bien distinctes même s'ils contribuent tous deux à apaiser et à rassurer l'enfant.

Le doudou ou objet transitionnel est une représentation symbolique des parents. Il permet de maintenir un lien entre l'enfant et sa famille lors de la séparation (y compris au moment de l'endormissement qui est aussi une séparation pour l'enfant).

Du point de vue psychique le doudou est en quelques sortes une extension du corps de l'enfant.

Aux Baminoux, les enfants ont librement accès au doudou. Néanmoins ils sont invités à le poser pour les activités, les repas ou pour aller dehors. Si un enfant ne parvient pas à se séparer de son doudou, l'équipe fait preuve de souplesse et propose des alternatives tout en verbalisant. Par exemple :

- Dans le jardin, l'enfant reste assis pour ne pas salir son doudou. S'il souhaite jouer, il le confie à l'adulte.
- A table, le doudou est installé en retrait sur une chaise pour que l'enfant puisse maintenir un contact visuel.

Les parents doivent prendre les doudous chaque soir pour les enfants qui n'en possèdent qu'un. Pour les familles dont les enfants ont un doudou spécifique pour la crèche, elles les prennent le vendredi soir pour un petit nettoyage hebdomadaire (parfois bien mérité !!!).

La sucette n'est pas un objet transitionnel. En tétant sa sucette ou son pouce, l'enfant retrouve des sensations de bien être liées à la satisfaction de la satiété éprouvée lors de l'allaitement ou des biberons. En effet, le nourrisson perçoit la faim comme une tension et la succion est alors associée au bien être et à l'apaisement. C'est précisément ce qui se joue avec la sucette.

Si la sucette apaise l'enfant, elle apaise aussi l'adulte grâce au silence qu'elle génère ! Aux Baminoux, les professionnelles accompagnent les enfants dans la compréhension et l'expression de leurs sentiments. La sucette n'est donc pas une réponse immédiate aux pleurs. L'adulte observe, intervient et ne la propose que dans un deuxième temps.

### *b) La séparation*

La séparation est un moment important pour l'enfant et sa famille. Lors de celle-ci l'enfant peut manifester plusieurs réactions : cris, pleurs, colère, indifférence ou dire simplement au revoir.

Son mode de réaction évolue avec le temps et en fonction des événements de sa vie. Comme elle peut être vécu comme un moment douloureux nous accordons une grande attention à cet instant particulier.

Les larmes, les cris, les coups sont autant de moyens d'expression et d'évacuation qu'il est bon de permettre. Dans certains cas, l'enfant diffère le moment où il va utiliser ces moyens d'évacuation. Il manifeste à l'occasion d'une frustration, la douleur que l'on peut imaginer liée au départ de son parent.

L'assurance des retrouvailles du soir, à condition que l'horaire annoncé soit régulièrement respecté apporte en général beaucoup de sécurité.

Dans tous les cas, en verbalisant, en donnant du sens au départ du parent, en évitant les départs en catimini, professionnels et parents mettent en place pour l'enfant les meilleures conditions à la séparation. Souvent la mise en place d'un rituel prépare l'enfant à vivre sereinement ce moment (faire le code ensemble, ranger lui même ses affaires dans son casier etc).

### *c) Les repères et les rituels (organisation durant la journée, d'une année sur l'autre, planning, trombinoscope des adultes)*

Pour organiser la journée au mieux, il est important de pouvoir prévoir le nombre d'enfants présents à la crèche et leurs heures d'arrivée et de départ.

Chaque jour est un jour nouveau et la routine ne fait pas à priori partie du projet de la crèche. Néanmoins la mise en place de rituels et de repères récurrents favorisent la sécurité affective de l'enfant. La vie s'organise autour des enfants, de leurs besoins et de leurs désirs. Les adultes sont là pour répondre aux sollicitations des enfants, dans un souci de bien être général et l'organisation mise en place vise à atteindre cet objectif.

L'espace de la crèche est avant tout le lieu des enfants. Le mobilier leur est adapté et une organisation adéquate, réfléchie, leur permet de « faire seul ».

La mobilité des enfants, tant sur le plan de la motricité, que sur le plan du choix des activités, rend nécessaire une remise en ordre régulière de l'espace afin de leur permettre d'en profiter au mieux et en toute sécurité.

### **Passage d'un groupe à l'autre en cours d'année et d'une année sur l'autre**

En cours d'année, il est possible que votre enfant change de groupe si une place se libère et s'il est prêt en termes d'acquisitions. Nous veillons à sa sécurité affective en proposant un passage en douceur comme sur une semaine d'adaptation : le premier jour il ne vient sur le groupe que pour un temps d'activité puis pour un temps d'activité et un repas, puis pour un temps d'activité, de repas et de sieste, pour progressivement passer la journée entière sur le groupe. De cette manière, l'enfant peut prendre ses nouveaux repères : adultes, enfants, espaces de jeux. L'accueil se fera sur les deux groupes en même temps le premier jour de manière à se passer le relai entre professionnelles en lien avec les parents. Pour le passage sur un groupe d'une année sur l'autre nous avons mis en place un système de référence à savoir : une professionnelle reste sur le groupe d'origine pour la "mémoire" du groupe en terme de fonctionnement et une professionnelle suit les enfants sur leur nouveau groupe pour qu'ils aient un repère stable. La professionnelle qui connaît bien les enfants transmet toutes les informations à ses collègues (rituels, habitudes, acquisitions, etc...).

### 3) L'AUTONOMIE DE L'ENFANT :

#### *a) La verbalisation*

La verbalisation est la mise en mots par l'adulte de ce que l'enfant vit, ses interactions, ses sentiments, ses émotions, ses actions.

La qualité des mots employés, leur sens profond, ainsi que l'intonation de la voix jouent un rôle important dans l'établissement de la relation, dans la construction du sentiment de sécurité.

La verbalisation a plusieurs objectifs :

- Créer un lien entre l'adulte et l'enfant pour nourrir la relation de confiance nécessaire au bon développement de l'enfant.
- Sécuriser l'enfant en lui permettant d'anticiper, de comprendre ce que l'adulte lui fait, en lui expliquant et en le prévenant au moment des soins, des repas, des couchers. Ainsi, l'enfant devient acteur de sa propre vie.
- Enfin, le langage se construisant à partir de la communication réelle entre les adultes et les enfants, la verbalisation en mots choisis, précis et respectueux, participe à l'élaboration du langage de l'enfant, qui parlera comme on lui a parlé.

Pour nous, comme pour lui, le principe est de trouver l'interprétation la plus exacte possible de ses manifestations.

#### *b) Le repas*

Le temps du repas est un temps de partage et d'échanges entre les professionnels et les enfants. C'est un moment convivial centré sur le plaisir et la découverte. Notre rôle est d'accompagner l'enfant dans la recherche de ses goûts personnels, c'est un pas supplémentaire vers l'autonomie.

Le goût est subjectif et totalement personnel. Personne ne peut se mettre à la place de l'enfant et décider de ce qu'il aime ou non. L'aspect, l'odeur, la texture d'un aliment peuvent enthousiasmer certains et écoeurer les autres. Il faut souligner qu'il faut présenter sept fois un aliment pour que l'enfant l'identifie et s'approprie sa texture et sa saveur. Ainsi, l'adulte propose à l'enfant de goûter sans le forcer et l'accompagne dans la découverte de nouveaux aliments en verbalisant ce qui lui est présenté.

Avant le repas les enfants ainsi que les professionnels se lavent les mains. Pour les plus petits le lavage des mains s'effectue avec un gant. Les plus grands se lavent les mains au lavabo afin de favoriser leur autonomie. Avant de manger les professionnels mettent un bavoir aux enfants. Pour chaque tranche d'âge le menu sera annoncé.

Chez les bébés le repas est un moment privilégié de relation individuelle propice aux échanges entre le professionnel et l'enfant.

Les repas sont proposés dans les bras pour les enfants qui boivent un biberon puis dans le transat pour ceux qui ont débuté la diversification alimentaire et enfin à table deux par deux en fonction du rythme de chacun et de ses capacités (en particulier la position assise).

Un enfant qui dort ne sera pas réveillé pour manger. Pendant ce temps de repas des jeux spécifiques sont proposés aux enfants qui attendent leur tour. Cela participe à l'apprentissage du « chacun son tour » et donc participe à la socialisation de l'enfant.

Chez les moyens le repas se fait à table pour ceux qui sont capables de s'asseoir ou dans un transat pour ceux qui n'ont pas encore acquit cette position. Pour les moyens-petits, il est proposé de manière individuelle, à deux, où à trois en fonction de l'autonomie des enfants. Les grands moyens, qui sont autonomes pour manger seuls, vont manger avec les plus grands.

Pour le repas des petits-moyens nous utilisons deux cuillères : une pour l'enfant qui commence à manifester le désir de manger seul et une pour l'adulte qui l'aide ainsi à manger. Nous encourageons l'enfant par la parole dans cette quête d'autonomie.

Chez les grands tous les enfants prennent leur repas ensemble. Les professionnels favorisent l'autonomie de l'enfant : attendre son tour (socialisation), se servir seul, gérer les quantités. Les professionnels proposent leur aide ou répondent aux demandes des enfants.

Tout le long du repas l'adulte veille au calme relatif des enfants à leur table tout en préservant la convivialité du repas et les échanges autour des aliments servis.

**Le chantage est totalement exclu** : les enfants ont **tous** du pain au cours du repas, ils ont **tous** droit à un dessert (même s'ils ont eu un comportement difficile au cours du repas ou qu'ils n'ont pas souhaité manger).

Le refus de s'alimenter de l'enfant est souvent difficile à vivre pour l'adulte. Par l'observation, les échanges avec les collègues et la prise en compte du vécu familial, nous pouvons discerner ce qui relève de la simple opposition passagère d'un véritable malaise où le temps de repas est vécu comme une source de déplaisir voir une agression. Les professionnels adoptent alors une position d'écoute et évite d'instaurer une relation de lutte avec l'enfant.

### *c) Le change et l'acquisition de la propreté*

L'hygiène tient une place prépondérante au cours du change (se référer à la responsable médicale et aux protocoles affichés en salle de change) mais c'est aussi un moment riche pour le développement de l'enfant.

Le change favorise une relation duelle entre l'enfant et le professionnel. Grâce à une verbalisation réfléchie il contribue à la construction de l'identité du tout petit en tant que sujet. Ainsi, utiliser le « je » et dire « je te change ta couche » signifie pour l'enfant qu'il est face à un adulte qui ne se substitue pas à lui et qu'il est considéré comme une personne à part entière.

De plus, il est important d'éviter tout commentaire sur ce que l'enfant a fait dans sa couche afin de respecter son intimité et son intégrité. Ceci est valable avant le change : on ne fait pas de remarques sur l'odeur qui se diffuse dans la salle et on ne renifle pas les couches à la recherche de l'enfant qui a fait une selle (nous ne sommes pas des animaux !). Ce n'est pas le choix des mots qui est fondamental en soi mais la réflexion qui implique ce choix.

L'enfant est un partenaire lors du change. Ainsi, en invitant l'enfant à participer et en verbalisant ce qui lui est fait, les différentes parties du corps qui sont manipulées, l'adulte lui permet de comprendre ce qu'il vit, de mettre du sens aux sensations qu'il ressent et à construire l'image de son corps. L'enfant découvre alors ses capacités motrices et acquiert davantage d'autonomie.

Pour les plus grands, l'adulte se contente de proposer les toilettes ou accède à une demande de l'enfant. Il est important de souligner que l'apprentissage de la propreté se fait en partenariat avec la famille et que l'enfant est l'acteur principal de cette démarche.

Il peut sembler choquant de définir des temps pour changer les couches des enfants dans la journée. Toutefois, en cas de besoin il est évident qu'à tout moment les professionnelles mettent tout en œuvre pour effectuer un changement de couche. En outre, pour une structure telle que la

crèche des Baminoux, la planification de temps réservés aux changes permet aux professionnelles d'être plus disponibles.

L'apprentissage de la propreté (accès aux toilettes ou au pot) se fait progressivement et toujours en cohérence avec ce que les parents font à la maison.

Cet apprentissage est un travail individuel, personnel à chaque enfant. Il dépend de sa maturation, de son développement moteur. L'adulte est là pour accompagner l'enfant qui se déshabille, s'assied sur les toilettes, etc...

Pour faciliter l'autonomie, il est préférable de mettre des vêtements pratiques aux enfants. Les plus grands s'essuient, tirent la chasse et se lavent les mains de façon autonome.

#### *d) La maîtrise et la gestion des émotions*

Il est important de se rappeler qu'il ne faut pas empêcher l'enfant d'exprimer ses émotions mais plutôt de lui permettre de les identifier puis de l'aider à trouver différents modes d'expressions.

Bien évidemment tous les enfants ne partiront pas de la crèche en sachant contrôler ce qu'ils ressentent. Contrôler et gérer l'intensité de ses émotions prend du temps mais nous pensons que nous sommes les premiers maillons d'une chaîne pour que l'enfant, adulte en devenir puisse mieux réagir aux différentes situations de la vie, maintenir de bonnes relations avec les autres et mieux gérer les conflits.

Notre premier outil pour aider l'enfant à identifier ce qu'il ressent est la verbalisation, ainsi à chaque fois qu'un enfant a une émotion vive nous la nommons. Nommer est le premier pas pour aider l'enfant à comprendre ce qu'il se passe pour lui, nommer est le premier pas vers une maîtrise des émotions. Mais cela ne suffit pas, nous donnons également à l'enfant des outils pour exprimer ce qu'il ressent autrement, par exemple en utilisant des mots ou en tapant du pied. Ainsi nous pourrions dire à un enfant " Tu as le droit d'être en colère mais tu n'as pas le droit de taper" puis " si tu n'es pas content tu peux le dire avec des mots, tu peux dire que tu n'es pas d'accord".

### **4) L' EVEIL ET LA SOCIALISATION :**

#### *a) Les activités encadrées et les jeux en autonomie*

La journée de l'enfant s'égraine entre des temps de vie quotidienne (repas, change, sommeil) et des temps de jeux et d'activités.

L'équipe distingue les activités encadrées ou ateliers qui sont souvent à l'initiative des professionnelles tout en respectant les demandes spécifiques des enfants et les jeux en autonomie où l'enfant est libre du choix de ses jeux.

Les jeux en autonomie requièrent peu de consignes mais l'enfant doit malgré tout respecter les règles de vie collective. Les temps de jeux en autonomie sont importants pour l'adulte car ils favorisent l'observation fine de l'enfant seul ou en interaction dans le groupe et permettent de mieux le connaître et de mieux le comprendre.

Les jeux proposés seront différents en fonction des âges. En effet, les besoins ne sont pas les mêmes pour tous, bébés, enfants qui marchent et enfants de 2 ans et plus. Par exemple, un enfant de 14 mois videra et remplira la caisse contenant les légos et celui de 2 ans et ½ fera des constructions et animera les personnages.

Les activités encadrées sont proposées le matin de 10h à 11h pour des raisons organisationnelles (nombre d'adultes présents, après les changes, avant l'installation des tables pour les repas, etc).

Elles s'anticipent, requièrent des consignes (deux ou trois pour que l'enfant soit en capacité de les respecter) et une organisation particulière :

- Avant : préparation du matériel, aménagement de l'espace, installation des enfants et mise au point avec les autres adultes
- Pendant : l'adulte est disponible et à l'écoute mais n'intervient pas dans la production ou le désir de l'enfant qui est totalement libre de participer ou non. Il n'y a aucune attente de résultat ou de production.
- Après : Nettoyage et rangement du matériel

Les activités encadrées ne sont pas proposées pour « occuper » les enfants. L'équipe a une réflexion centrée sur l'intérêt pour l'enfant en lien avec le développement du langage, de la motricité, de l'éveil sensoriel, etc.

## II. LA PLACE DES PARENTS

### 1) COEDUCATION : ETRE PARTENAIRE AUTOUR DE L'EDUCATION DE L'ENFANT

#### *a) L'adaptation et l'accueil de l'enfant et de sa famille*

L'adaptation permet à l'enfant, sa famille et l'équipe pédagogique de faire connaissance et d'établir une relation de confiance constitutive d'une séparation sereine. L'enfant intègre progressivement les nouveaux sons, les nouvelles odeurs, les nouveaux visages, les nouvelles voix qui seront désormais les repères de son quotidien.

Pour que l'enfant et ses parents aient un interlocuteur privilégié et qu'ils puissent s'approprier des repères, un adulte référent les accueillera tout le long de l'adaptation. Il est chargé de recueillir les informations sur le rythme de vie de l'enfant, ses habitudes et ses goûts afin que l'équipe réponde aux mieux à ses besoins.

Il est aussi important que l'enfant sente que le passage de relais entre ses parents et les professionnels s'effectue en toute confiance, la complicité et le respect de sa personne. Les parents doivent s'engager à respecter les heures des retrouvailles car les repères stables sont les garants de la sécurité affective de l'enfant.

Cette période est aussi importante pour les professionnels, qui prennent le temps de rencontrer l'enfant et sa famille, d'observer et de repérer les rituels qui constituent leur vie.

Par la suite, après l'adaptation, l'accueil reproduit quotidiennement les rituels visant à permettre que la séparation se vive le mieux possible.

À l'arrivée, parents et enfants prennent le temps nécessaire à l'acclimatation au lieu. Le parent transmet aux professionnels les informations indispensables pour une adaptation la plus juste possible à la réalité de l'enfant (la nuit qu'il a passé, ce qu'il a mangé, son humeur, un événement passé ou à venir qui pourrait influencer son comportement) de manière à ce que le relais puisse s'effectuer dans les meilleures conditions.



Ces éléments d'informations sont en outre notés sur une feuille journalière de transmissions prévue à cet effet. Ces transmissions verbales et écrites sont les garanties d'un relais cohérent entre la vie à l'extérieur de la crèche et les événements que l'enfant va vivre durant la journée.

#### *b) Le respect des choix éducatifs (non jugement)*

Les parents sont les premiers éducateurs de l'enfant, nous respectons leurs pratiques éducatives et nous essayons d'être en continuité avec celles-ci autant que la collectivité le permette. Nous considérons que nous sommes partenaires autour de l'éducation de l'enfant, le dialogue et les échanges sont indispensables pour pouvoir l'accompagner au mieux. Cependant il nous est parfois impossible de répondre à certaines attentes des parents car nous défendons également des pratiques et valeurs exprimées dans notre projet pédagogique. Par exemple nous n'imposerons jamais à un enfant d'aller sur les toilettes ou d'enlever la couche, nous respecterons ses choix et nous le mettrons au coeur de l'acquisition de la propreté. Nous resterons cependant à l'écoute des parents.

#### *c) Les transmissions et les entretiens individuels*

Les transmissions du matin sont essentielles pour adapter nos pratiques et accompagner votre enfant tout le long de la journée. Elles nous permettent de faire un lien entre le comportement de l'enfant et les informations que vous nous aurez délivrées. Les transmissions du soir sont également importantes pour vous adapter à la maison. Pour toutes informations relatives à la santé de l'enfant et de son bien être nous serons dans l'obligation de vous solliciter.

En cas de besoin les parents pourront solliciter un entretien afin d'échanger de façon individualisée.

## **2) LE LIEN MAISON/CRECHE**

#### *a) Le site de l'association*

Le site est en cours d'actualisation.

#### *b) La réunion de rentrée*

A chaque rentrée nous vous invitons à une réunion. Lors de celle-ci nous vous donnons des informations essentielles sur le règlement, l'organisation de la crèche, sur tout ce qui est d'ordre médical et sur les projets importants de l'année. Nous vous présentons également toutes les professionnelles et leur statut au sein de la crèche. Nous vous présentons enfin le type de jeux et d'activités que nous proposerons à vos enfants en fonction de leur âge et nous finissons par le visionnage d'une petite vidéo sur le quotidien des enfants à la crèche ; l'occasion de se glisser dans la peau d'une petite souris!

#### *c) Les ateliers « familles »*

Des « ateliers familles » pourront être proposés par l'équipe en lien avec des projets spécifiques ou thèmes divers comme l'alimentation, la non intervention de l'adulte dans le développement moteur de l'enfant, les activités écologiques, etc. Ces ateliers permettent aux familles d'avoir un éclairage sur le sens de nos pratiques, de répondre à des questions éducatives ou pédagogiques et de partager des difficultés qui sont souvent partagées par d'autres.

### III. FAIRE DE L'EQUIPE UN LIEU D'ECHANGES, DE REFLEXIONS, D'INTERROGATIONS DES PRATIQUES, DE TRANSMISSIONS DES SAVOIRS ET D'INSERTIONS PROFESSIONNELLES.

#### 1) LA COHESION ET LA COHERENCE D'EQUIPE :

*a) le projet pédagogique : un outil indispensable à l'harmonisation des pratiques professionnelles.*

Notre équipe est pluridisciplinaire. Ainsi, en fonction de nos diplômes, nos actes au quotidien peuvent différer (exemple : ce sont l'infirmière et les auxiliaires qui prennent les températures). Nous respectons ainsi les compétences et la place de chaque corps de métiers cependant d'un point de vue pédagogique nos pratiques sont harmonisées. L'harmonisation des pratiques professionnelles est essentielle non seulement pour proposer un accueil et une prise en charge adaptés et personnalisés de chaque famille mais également pour instaurer et maintenir une cohérence de l'équipe. L'outil indispensable à cette cohérence des pratiques est **le projet pédagogique**. Il est élaboré en équipe et définit de manière détaillée nos pratiques professionnelles sur les différents temps de la journée (repas, sommeil, accueil...) en fonction des valeurs que nous souhaitons défendre ; il nous sert de cadre de référence. Chaque année ce projet est évalué et complété en équipe.

*b) Les outils de communication (cahiers, réunions d'équipe, réunion métiers, journée de formation)*

Les transmissions d'informations dans l'équipe sont essentielles pour une bonne prise en charge des enfants. Un agenda, des cahiers de réunions, des cahiers de sections et un cahier médical sont à disposition des membres de l'équipe afin de pouvoir y spécifier toutes informations à faire connaître à tous. Nous accordons également, en complément des informations écrites, une grande importance aux transmissions orale pour éviter que des informations ne se perdent.

Les réunions (réunion de sections, réunions d'équipe, journées de formation) sont fondamentales dans l'élaboration du travail d'équipe. Elles nous permettent de coordonner notre travail et d'ajuster avec cohérence les actions du quotidien. Nous pouvons alors nous poser en dehors de la présence des enfants et ainsi d'avoir un espace de parole au cours duquel nous pouvons nous interroger sur nos pratiques, transmettre des informations, dédramatiser ou dénouer des situations conflictuelles, élaborer des projets, ou encore mettre en place des systèmes de prise en charge préventives (exemple formation évacuation incendie).

Nous avons également tous les mois des réunions métiers : En équipe de direction, entre éducateurs de jeunes enfants et également entre infirmières. Les réunions d'éducateurs permettent d'échanger sur nos pratiques professionnelles respectives qui peuvent différer d'une crèche à l'autre et ainsi de réfléchir à nos propres pratiques et de les enrichir. Ces réunions sont aussi l'occasion d'échanger sur des situations difficiles et qui avec des regards croisés peuvent apporter des éléments de réponse. Les réunions des infirmières permettent elles de s'harmoniser **sur les pratiques sanitaires**.

*c) L'observation*

L'observation rythme notre quotidien. En effet, cette période de la Petite Enfance demande que l'on prête attention à l'évolution et au développement de chaque individu, que l'on soit vigilant à la sécurité affective et physique de tous. Cela permet d'agir dans le cadre de la prévention et de

la surveillance médico-sociale, ce qui exige des aptitudes à l'observation des difficultés et des capacités des enfants.

L'observation est essentielle dans la pratique éducative. Elle permet de repérer des fonctionnements et des dysfonctionnements tant au niveau de l'institution que des enfants accueillis et de prendre de la distance dans la pratique.

L'observation est donc un outil essentiel pour la cohérence de l'équipe car elle permet de :

- Prendre de la distance, se dégager du vécu émotionnel de certaines situations et se préparer à la réflexion ;
- Découvrir chacun des enfants accueillis, ses intérêts, ses goûts, ce qu'il aime faire ou ne pas faire, comment il participe aux échanges, et autres.
- Adapter son comportement et apporter des réponses adaptées aux manifestations de chaque enfant ;
- Aménager et structurer l'espace, choisir et mettre du matériel à disposition en fonction de l'intérêt des enfants et de leurs niveaux de développement.
- Développer la qualité générale de l'accueil

## **2) L'ACCUEIL DES STAGIAIRES, DES REMPLACANTS, D'UN NOUVEAU SALARIE.**

Avant d'être professionnels de la petite enfance nous avons tous été stagiaires, il est donc important pour nous de former à notre tour de futurs professionnels qui préparent un diplôme ou de faire simplement découvrir notre métier. C'est pour cela que nous accueillons régulièrement des stagiaires au sein de notre établissement. Cet accueil est pris en charge par un membre de l'équipe en lien avec la directrice et le reste de l'équipe. Afin de ne pas nuire à la sécurité affective des enfants qui induit un besoin de stabilité et de repères nous avons quelques règles : nous n'accueillons pas les stagiaires pour moins de deux semaines, et nous gardons des périodes sans stagiaires. Cela permet aux enfants de ne pas voir « défiler » de nouvelles personnes trop souvent. Outre la transmission de savoirs, savoir faire et savoir être, l'accueil des stagiaires nous permet aussi de nous questionner sur nos pratiques et ainsi de nous remettre parfois en questions ! Nous pouvons également accueillir des élèves psychomotricien, orthophoniste, ou d'autres spécialités qui nous apportent un autre regard sur les enfants.

Les nouvelles personnes qui intègrent l'équipe sont accueillies par un salarié « référent » qui transmet toutes les informations sur l'organisation quotidienne et les enfants, nécessaires à la prise de poste ou au remplacement.

## **3) LA PRISE EN COMPTE DES ENJEUX SOCIETAUX :**

### **a) Les CAE**

Nous oeuvrons au sein de l'association à l'insertion professionnelle des publics dits fragiles. Pour cela nous nous inscrivons comme acteur dans les politiques en faveur de l'emploi, notamment avec la formation de personnes en contrat d'avenir. Ces professionnels sont des salariés à part entière et comptent dans les effectifs de la crèche. Ils bénéficient d'une formation par "expériences" c'est à dire qu'ils apprennent le métier directement sur le terrain en lien avec un tuteur qui les suit tout le long de leur contrat qui dure trois ans. Ils bénéficient par ailleurs d'une formation théorique dans un institut de formation (IFRASS).

### **b) Les RQTH**

Nous contribuons également à l'insertion professionnelle des salariés disposant d'une RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé) et aménageons leur poste en fonction de leur handicap.

### **4) DEVELOPPER DES PARTENARIATS AVEC LES ECOLES (JURY, IFRASS), PROMOUVOIR LES METIERS DE LA PETITE ENFANCE :**

Nous avons un partenariat avec l'école Sainte Marie de Nevers. Nous proposons nos services en temps que jury pour des examens blancs pour des étudiants souhaitant intégrer l'école d'auxiliaire de puériculture. Nous participons également aux jurys finaux pour l'obtention du CAP petite enfance.

## **IV. LA SANTE DE L'ENFANT**

### **1) LE MEDECIN REFERENT, LES VISITES MEDICALES, LES PAI, ET L'ADMINISTRATION DES MEDICAMENTS**

#### **a) Le médecin référent**

Le médecin de l'association veille à l'application des mesures préventives d'hygiène générale et des mesures à prendre en cas de maladie contagieuse ou d'épidémie, ou d'autres situations dangereuses pour la santé.

Le médecin de crèche ne se substitue pas au médecin habituel de l'enfant :

- il ne fait ni ordonnances ni certificats médicaux
- il ne vaccine pas dans l'établissement
- il n'examine pas les enfants sans l'accord des parents
- il n'oriente pas l'enfant sans concertation préalable avec la famille et le médecin habituel de l'enfant.

#### **b) Visite d'admission**

Cette visite doit être réalisée avant l'entrée dans l'établissement et en présence des parents. Le médecin de l'association assure la visite d'admission uniquement pour les enfants de moins de 4 mois, les enfants présentant un handicap, une affection chronique ou tout problème de santé nécessitant un traitement ou une attention particulière. Pour les autres enfants il n'y a pas de visite d'admission en revanche un certificat médical d'aptitude à la vie en collectivité doit être réalisé par le médecin traitant.

#### **c) Protocole d'accueil individualisé (PAI)**

Un PAI est mis en place pour les enfants porteurs d'une maladie chronique.

La mise en place d'un P.A.I s'effectue par le médecin traitant, en collaboration avec la directrice de la structure, la famille, les équipes de soins, et le cas échéant, validé et signé par le médecin de la crèche.

Il garantit la mise en place de mesures adaptées à l'état de santé de l'enfant qui présente une affection chronique ou tout autre problème de santé nécessitant un traitement ou une attention

particulière (ex : asthme, allergie, convulsions ...) ; Lors de l'accueil de l'enfant, l'équipe encadrante est garant de la qualité d'accueil et du suivi de l'enfant. La responsable sanitaire précise la place et le rôle des membres de l'équipe, en lien avec les parents, avec le médecin de la crèche et le médecin traitant de l'enfant. Elle informe et veille à la formation du personnel pour l'accueil de ces enfants. Dans ces seules conditions, les référents signataires pourront administrer les traitements en lien à ce protocole.

#### **d) L'administration des médicaments au sein de l'EAJE**

L'administration des médicaments (autre que le doliprane) au sein de la crèche, ne peut être effectuée que par la responsable sanitaire avec une prescription médicale à jour, sauf en cas de P.A.I (comme expliqué ci-dessus). Celle-ci participe à l'encadrement du groupe d'enfant, à des réunions à l'extérieur, ses horaires peuvent donc changer. De ce fait il est souhaitable de prévenir le médecin traitant, afin qu'il puisse adapter la posologie du traitement (matin et soir). Si cela n'est pas possible le parent pourra revenir sur la structure sur un temps de midi pour une prise d'antibiotique uniquement.

## **2) DEVELOPPER DE BONNES PRATIQUES SANITAIRES**

### *a) Les protocoles*

Les Responsables sanitaires ont pour mission de produire des recommandations et des outils favorisant leur utilisation par l'équipe encadrante. L'objectif de ces protocoles, est d'informer pour améliorer la prise en charge de l'enfant et la qualité de l'encadrement. Ces protocoles (hygiène des locaux, des jeux, de soins) sont mise en place par les responsables sanitaires de chaque crèche qui, se réunissent une fois par mois afin de les élaborer ou de les faire évoluer. Ils sont ensuite expliqués aux membres de l'équipe et doivent être respecté. (Ex : hygiène des mains, protocole en cas d'accueil chez un enfant ayant une hyperthermie, ...).

### *b) Développer de bonnes pratiques alimentaires*

Dès sa naissance, manger est une des activités préférées de l'enfant, non seulement parce qu'il en a besoin mais aussi parce que cela constitue un moment d'échange et d'éveil.

La diversification alimentaire doit être très progressive d'une part pour que l'enfant puisse s'habituer à de nouvelles saveurs et à d'autres consistances, mais également pour ne pas risquer de favoriser l'apparition d'allergies alimentaires.

Elle se fait en collaboration avec le médecin pédiatre, la famille et l'équipe encadrante. Nous ne commençons pas à introduire des mixtures différentes sans l'accord des familles (Ex : nous ne passerons pas du lait de croissance à la purée de légumes.) Cependant, lorsque le pédiatre et la famille ont donné leur accord pour le passage de légume et pour les produits protéinés. L'enfant accueilli aura le même menu proposé qu'un autre enfant. Il n'y a pas de menu particulier, sauf en cas d'allergie. En effet, s'il y a une allergie avérée, les repas entrent alors dans le cadre d'un protocole d'accueil individualisé (PAI) et font l'objet d'aménagements spécifiques.

Aujourd'hui le prestataire de service avec qui nous travaillons propose des repas équilibrés établis par une diététicienne. Le menu de chaque semaine est affiché dans l'entrée de la structure.

L'objectif visé :

- la couverture des besoins nutritionnels de l'enfant

- la prévention de l'obésité,
- la prise en compte des problèmes d'allergie alimentaire,
- la participation à l'éducation nutritionnelle de l'enfant.

Par ailleurs nous avons eu une réflexion sur la constitution de goûter plus équilibré lors de réunions de responsables médicales.

## **V. PRISE EN COMPTE DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX : LE PROJET ECOLO CRECHE**

« Les crèches sont des lieux exemplaires où cohabitent des enjeux sociétaux, pédagogiques, économiques, de bien être et de santé. Parce que ce sont des espaces d'éducation et d'ouvertures d'esprit, nous pensons qu'il est particulièrement intéressant d'y mener une démarche d'engagement vers le développement durable. » (Ecolo crèche, [infos@ecolo-creche.org](mailto:infos@ecolo-creche.org)).

L'ensemble des crèches de l'association vient d'obtenir le label écolocrèche. En nous lançant dans ce projet nous affirmons avant tout un engagement éco-citoyen qui vise à améliorer la qualité de vie des enfants et du personnel et à réduire notre impact sur l'environnement. L'objectif est d'obtenir la labellisation écolo crèche pour le bien être des enfants. Ce processus s'inscrit dans la durée et dans un principe d'amélioration continue.

### **1) LA PRISE EN COMPTE DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX À TRAVERS LES ACHATS (FOURNITURE, JEUX) :**

*a) Réflexion autour des achats de jeux (matériaux, composition, achat à des fournisseurs plus proches pour diminuer l'empreinte carbone)*

Pour l'achat des jeux nous accordons aujourd'hui une plus grande attention de leur provenance afin de diminuer notre empreinte carbone et ainsi limiter notre impact écologique. Nous cherchons des fournisseurs qui s'engagent pour la préservation de notre planète et au respect de nos forêts. Nous faisons également attention à la provenance des matériaux qui constituent des jeux que nous achetons.